

ARTISET



Congrès ARTISET Sponsoring et exposition

23 et 24 septembre 2025
au Kursaal de Berne

Fédération des prestataires de services
pour personnes ayant besoin de soutien

Devenez sponsor ou exposant au Congrès ARTISET 2025!

Chères personnes intéressées

Le mardi 23 et le mercredi 24 septembre 2025, un congrès commun des associations de branche CURAVIVA, INSOS et YOUVITA aura lieu pour la première fois à Berne. Sous le mot d'ordre «Apprendre les uns des autres et partager ses recettes gagnantes», nous parlons d'idées et de projets innovants pour des solutions d'avenir.

Avec près de 1'000 participant-es, ce congrès est la manifestation la plus importante de notre branche. Ce congrès d'une journée et demie vous propose non seulement des exposés donnés par des intervenant-es de haut niveau, des événements au choix sur des thèmes d'actualité et des tables rondes, mais aussi un marché de l'innovation: les membres y présentent leurs idées et leurs visions.

En tant que sponsor ou exposant, vous avez l'occasion de présenter vos produits et services à un large public dans ce cadre inspirant et d'entretenir ou de nouer des contacts avec des client-es.

Pourquoi le congrès en vaut-il la peine pour vous?

- Grâce à des **intervenant-es de renom issu-es des domaines de la politique, de la science et de l'économie**, le congrès attire l'attention de la branche.
- Environ **1'000 participant-es** sont attendu-es. Profitez de l'occasion pour rencontrer le who's who de la branche!
- Tirez profit des **contacts avec les client-es dans une atmosphère décontractée** pendant le congrès d'une journée et demie.
- Les stands sont situés dans des endroits centraux et très fréquentés. **Votre organisation sera vue par tous·toutes les participant-es!**

Outre une présence classique sur le salon, vous avez de nombreuses possibilités d'attirer l'attention sur vous sur place, par exemple en présentant un exposé spécialisé. Vous trouverez dans ce dossier, à partir de la page 4, toutes les options permettant d'attirer durablement l'attention sur vous.

Nous avons hâte de collaborer avec vous!

Meilleures salutations



Daniel Höchli
Directeur d'ARTISET



Organisateur: À propos de nous

ARTISET est la fédération des associations de branche CURAVIVA, INSOS et YOVITA. Ensemble, nous nous engageons en faveur des prestataires de services qui prennent en charge, soignent et accompagnent les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que les enfants et les jeunes. Nous soutenons ainsi plus de 3'000 membres dans l'accomplissement de leur importante mission.

Le Congrès ARTISET 2025 est le premier congrès commun des trois associations de branche CURAVIVA, INSOS et YOVITA

Faits et chiffres

Thème du congrès: Apprendre les uns des autres et partager ses recettes gagnantes

Données: Mardi 23 septembre et mercredi 24 septembre 2025

Lieu: Kursaal de Berne, Kornhausstrasse 3, 3013 Berne

Participant-es: env. 1'000 participant-es et représentant-es des trois branches

Langues: bilingue (D/F) avec traduction simultanée

Structure du programme

Mardi 23 septembre 2025

Mots de bienvenue, Keynotes, Tour d'Idées – le marché des innovations (exemples

pratiques de toutes les branches), exposés spécialisés des sponsors, programme-cadre, apéro riche dans l'espace des exposants

Mercredi 24 septembre 2025

Keynotes, événements au choix, déjeuner dans l'espace des exposants, exposés spécialisés des sponsors, table ronde

Groupes cibles du congrès

- Cadres dirigeants des prestataires de services aux personnes ayant besoin de soutien
- Représentant-es des branches des autorités, de la politique, de la science et de l'économie
- Représentant-es d'organisations partenaires
- Fournisseurs de solutions et de produits sectoriels et autres personnes intéressées

Contact pour les exposants

ARTISET

Team Events

Zieglerstrasse 53

+41 31 385 33 05

veranstaltungen@artiset.ch

Contactez-nous! Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos demandes et à vos questions.

Paquets de sponsoring

Prestations	Or CHF 15'000.–	Argent CHF 10'000.–	Bronze CHF 5'000.–
Inscription du logo sur le site web du congrès	x	x	x
Inscription du logo avec texte publicitaire sur le site	x		
Post commun de présentation des sponsors Or et Argent sur LinkedIn	x	x	
Inscription du logo dans le programme principal	x	x	x
Inscription du logo sur la présentation finale et remerciements aux sponsors	x	x	x
Mention sur scène	x		
Exposition			
Surface de stand incluse	12 m ²	9 m ²	6 m ²
Surface de stand supplémentaire: par m ²	CHF 300.–	CHF 400.–	CHF 500.–
Badge d'exposant avec participation au programme	2	1	1
20% de réduction sur le prix d'entrée pour d'autres	x	x	x
Paquet-lunch avant le début de l'événement	x	x	x
Parking gratuit	2	1	x

- L'inscription se fait selon le principe «First come – First served».
- L'inscription n'est considérée comme définitive qu'après la confirmation écrite.
- L'ordre d'attribution des stands est fixé comme suit: 1. Or, 2. Argent, 3. Bronze
- Les partenaires d'ARTISET (réseau de consultant-es et partenaires de services) bénéficient d'une réduction de 20% sur les prix des paquets.
- Les écoles et les institutions de formation bénéficient d'une réduction de 40% sur les prix des paquets.

Autres possibilités de sponsoring

Partenaire Apéro	CHF 3'000.–*
Associez l'hospitalité à votre bonne réputation	
Placement de vos propres roll-ups dans la zone d'apéro	
Possibilité de distribuer des serviettes portant votre logo (fabrication par le sponsor)	
Mention en tant que sponsor sur le site web du congrès	
Partenaire Vitamine	CHF 1'000.–*
Procurez des vitamines aux participant-es à partir de différentes coupes de fruits	
Placement du logo sur les marque-places à côté de chaque coupe de fruits dans l'espace de restauration	
Mention en tant que sponsor sur le site web du congrès	
Eau minérale Sponsor	CHF 2'000.–*
Offrez aux participant-es des bouteilles d'eau de 0,5 l, mises à disposition à différents endroits. Possibilité de distribuer des bouteilles d'eau avec l'impression du logo (fabrication par le sponsor)	
Mention en tant que sponsor sur le site web du congrès	
Placement de matériel d'information et de publicité	CHF 250.–
Placez vos documents/dépliants/brochures dans la zone Public Corner.	
Roll-Up avec visibilité garantie	CHF 250.–
Placement de votre logo ou de votre message dans la zone d'entrée et de sortie la plus fréquentée	
Give Away de sponsor	CHF 500.–
Remise de bonbons, stylos, sacs pratiques (production par le sponsor)	

Tous les prix s'entendent hors TVA

* max. un sponsor par jour

Présentations spécialisées

Faites **un exposé spécialisé** et présentez votre innovation, votre produit ou votre service. Un créneau horaire est prévu par jour pour plusieurs exposés spécialisés.

1^{ère} journée du congrès, mardi 23 septembre 2025	CHF 3'000.–
Nombre d'exposés spécialisés: 5 Temps: 17h30 à 18h15 Durée: max. 45 minutes	
2^{ème} journée du congrès, mercredi 24 septembre 2025	CHF 2'500.–
Nombre d'exposés spécialisés: env. 6 Temps: 13h00 à 13h30 Durée: max. 30 minutes	

Tailles des salles: 100 à 160 personnes

Les salles sont attribuées.

- L'inscription se fait selon le principe «First come – First served».
- L'inscription n'est considérée comme définitive qu'après la confirmation écrite.
- Les partenaires d'ARTISET (réseau de consultant-es et partenaires de services) bénéficient d'une réduction de 20% sur les prix des paquets.
- Les écoles et les institutions de formation bénéficient d'une réduction de 20% sur les prix des paquets.

Conditions générales

A) Acceptation de l'inscription

La demande de participation doit être faite sur le formulaire d'inscription officiel.

Par sa signature juridiquement valide, le sponsor s'engage en particulier à:

- se conformer au présent règlement et aux décisions de l'organisateur qui s'y réfèrent. Il n'est pas possible de faire appel de ces décisions.
- accepter l'inscription définitive confirmée par l'organisateur. L'inscription est considérée comme un contrat lorsque l'organisateur la confirme par écrit (par e-mail). La demande peut être rejetée sans justification. La direction de l'exposition n'est pas responsable des revendications des sponsors/exposant-es ou de tiers en raison de l'admission ou de la non-admission d'entreprises et/ou de produits.

B) Annulation de l'inscription

Si le sponsor se retire du contrat après sa conclusion, les indemnités suivantes devant être versées par le sponsor à l'organisateur sont considérées comme convenues:

- en cas d'annulation jusqu'à 16 semaines avant le début de la manifestation: 1/3 des prestations réservées
- en cas d'annulation entre 16 et 6 semaines avant le début de la manifestation: 2/3 des prestations réservées
- en cas d'annulation moins de 6 semaines avant le début de la manifestation: 3/3 des prestations réservées

La collaboration prend respectivement fin avec le suivi de la manifestation.

Sous réserve d'autres dédommagements, par exemple pour des commandes déjà exécutées (construction de stand, annonces, etc.)

C) Partenaires contractuels

Le sponsor inscrit est partenaire contractuel de l'organisateur.

D) Conditions

Le montant total est facturé en francs suisses après la réservation.

Le délai de paiement est en principe de 30 jours.

Les éventuelles prestations supplémentaires reçues seront facturées à l'issue de la manifestation.

Le montant doit avoir été réglé avant le début de la manifestation.

Dans le cas contraire, l'organisateur est en droit d'exclure le sponsor de la participation.

Un démontage prématuré entraîne des perturbations de la manifestation et peut faire l'objet d'une amende conventionnelle.

Tous les prix indiqués s'entendent hors TVA.

E) Assurances/exclusion de responsabilité

Une assurance responsabilité civile, ainsi qu'une assurance contre les incendies, les explosions et les dommages dus à des événements naturels est obligatoire pour tous les sponsors et doit être souscrite par le sponsor lui-même. Par exemple: [Assurance pour votre exposition ou votre salon | Helvetia.ch](#)

L'organisateur ne contracte aucune assurance pour le sponsor.

F) Réclamations

Les éventuelles réclamations, les événements survenus pendant la manifestation doivent être signalés auprès des organisateurs pendant celle-ci.

G) Renonciation à l'exécution

Si des événements politiques ou économiques imprévus ou des cas de force majeure empêchent ou entravent le déroulement de la manifestation, il n'en résulte aucun droit à des dommages et intérêts pour les sponsors.

H) Pour les exposants, les dispositions du lieu de la manifestation doivent être impérativement respectées.

(Kursaal de Berne: Manuel pour les exposants, les conducteurs:trices de véhicules et les entreprises de construction de stands)

I) Juridiction compétente

Le tribunal compétent est celui du siège de l'organisateur.

Tout accord oral et toute disposition spéciale nécessitent une confirmation écrite.

Le règlement relatif aux sponsors fait partie intégrante de la conclusion d'un contrat (sous réserve de modifications). Toutes les circulaires et communications écrites ultérieures sont réputées faire partie intégrante dudit règlement.

ARTISET

Zieglerstrasse 53, 3007 Berne
T +41 31 385 33 33
info@artiset.ch, www.artiset.ch

**Fédération des prestataires de services
pour personnes ayant besoin de soutien**